

Cosne-Cours-Sur-Loire, le 05 juillet 2021

UTIR VAL LIGERIE

Affaire suivie par :
Jean-François BERNOT
T : 03 86 28 81 31
Mail : jeanfrancois.bernot@nievre.fr
Réf : CG/2021-339

DDT 58
Madame Virginie CORDILLOT
2, Rue des Patis
BP 30069
58020 NEVERS Cedex

REÇU LE
07 JUL. 2021
MOT-COURS-SUR-LOIRE

Madame,

Par courrier en date du 28 mai 2021 reçu le 09 juin 2021, vous demandez l'avis du conseil départemental sur les permis de construire n° 058264 21N0005 et 058264 21 N0006, relatif à la construction de 2 parcs photovoltaïques comprenant respectivement 14526 panneaux, 1 poste de livraison et de 2 postes de transformation et de 9747 panneaux et d'un poste de transformation, commune de SAINT PIERRE LE MOUTIER.

Compte tenu du trafic lourd engendré durant la phase de construction et des faibles caractéristiques de la route départementale n°272, il conviendra préalablement au démarrage des travaux :

- de définir conjointement entre le porteur de projet, le conseil départemental et la mairie de Saint Pierre le Moutier, un plan de circulation pour les transports générés par le chantier (itinéraires empruntés, sens de circulation ; etc).
- d'établir un état des lieux contradictoire des sections de routes départementales impactées, afin d'évaluer les éventuelles dégradations générées par le chantier, et définir le cas échéant les travaux de reprises à la charge du porteur du projet.
- « les parcelles sont dans un secteur identifié par le Schéma Régional de Cohérence Écologique comme « réservoir de biodiversité » au titre de la trame « prairies/bocages ». Il est donc nécessaire de s'assurer au préalable des impacts éventuels du projet au regard des enjeux écologiques faunistiques et floristiques en présence. Aussi, il conviendra de contacter à ce sujet la société d'histoire Naturelle d' Autun pour le volet jaune (contact@shna.fr ou 03 86 78 79 72) et le conservatoire Botanique National du Bassin Parisien pour le volet flore (obardet@mnhn.fr).

En conclusion, j'émet un avis favorable au dossier, sous réserve de la prise en compte des remarques formulées ci-dessus.

Veuillez agréer, Madame mes salutations distinguées.

Audrey CORDEIRO

P/ Le Directeur de l'Unité Territoriale

Copie : O. CHESNEAU

